xviii INDEX.

	GES.
Manitoba, réclamations à des terres dans, acte concernant les	9
Nomination de Commissaires	9
Comment les réclamations seront faites—Preuve	10
Comment elles seront décidées	12
Emission des lettres-patentes	13
Martin, John Robert, autorisé à divorcer	584
Matelots. (Voir désertion.)	
Matières dangereuses, acte concernant le transport des dans les	٦,
navires	15
Maîtres de havre dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick,	
nomination de,	17
Pouvoirs et devoirs	17
Honoraires et émoluments	18
Maître de havre pour le port d'Halifax. (V ir Halifax.)	04
McNabb, James, extension de son brevet pour accouplement de chars.	61
Mesurcs. (Voir Poids.)	
Milice et défense du Canada, acte amendé	144
Montcalm et Joliette, limites changée pour les fins électorales	104
Montréal. (Voir Gardiens de portCommissaires du havreMaison de	
la Trinité.)	
Montréal, Chambly et Sorel, pouvoirs accordés à la compagnie du	221
chemin de fer de	364
Montréal et Champlain, acte concernant la compagnie du chemin de	
fer	33
Montréal et Québec, amélioration de la navigation entre	281
ATAMETTS AT TO A MITCHAEL AND THE STATE OF T	4.04
NATURALISATION dans Manitoba et la Colombie Britannique	131
Naufrage et sauvetage, acte concernant les	257
Nomination des receveurs des épaves	257
Leurs devoirs envers les navires en détresse	258
Epaves	261
Epaves non réclamées	262
Marchands en articles de marine	2 63
Offenses relatives aux épaves	263
Droits de sauvetage	266
Procédures relatives aux droits de sauvetage	266
Honoraires des receveurs d'épaves	269
Dispositions diverses	270
Cédules de l'acte	272
Navigation du Saint-Laurent améliorée	281
Navires, acte concernant les chargements sur le pont des,	275
Nord-Ouest, acte portant de nouvelles dispositions pour le gouverne-	_
ment des territoires du, amendé	9
Nomination de conseillers	9
Nord-Ouest, acte amendé de nouveau	118
Manière de décréter les lois	118
Désaver des lois	119
Certaines lois seront en vigueur	119
Nord Ouest, corps de police dans les territoies du	123
Administration de la justice	123